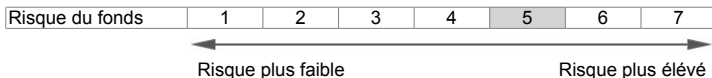


Catégorie de parts C / Monnaie CHF

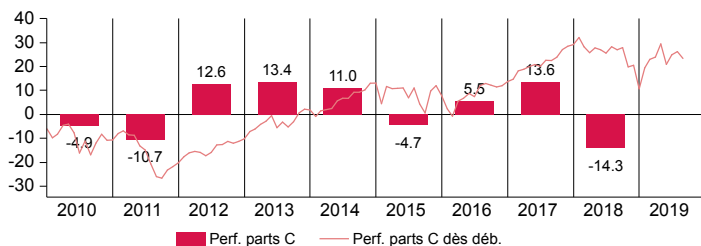
31.08.2019

**Pôle d'investissement et destinataires**

L'objectif est d'obtenir à moyen/long terme un rendement absolument positif grâce à une politique de placement axée sur les tendances globales du marché et en tenant compte d'un risque approprié. Le fonds convient aux investisseurs ayant de l'expérience dans les placements volatils et connaissant bien les marchés des capitaux, qui souhaitent profiter de l'évolution des marchés afin de poursuivre leurs objectifs d'investissement spécifiques.



**Evolution de la valeur liquidative en %**



en % en	YTD	1M	3M	6M	1A	3A p.a.	5A p.a.	10A p.a.	dès début, p.a.
Fonds	11.50	-2.26	2.06	0.32	-2.84	3.00	2.46	3.26	1.90
BM	7.46	-1.09	1.52	1.43	1.23	4.55	3.62	4.15	3.00

Perf. glissante	31.08.2018 - 31.08.2019	31.08.2017 - 31.08.2018	31.08.2016 - 31.08.2017	31.08.2015 - 31.08.2016	31.08.2014 - 31.08.2015
Fonds	-2.84	3.67	8.48	8.21	-4.49
BM	1.23	6.31	6.20	3.89	0.61

La performance passée ne préjuge pas des résultats présents ou futurs. Les chiffres relatifs à la performance se réfèrent à la valeur liquidative et s'entendent bruts des coûts et commissions (par exemple frais de transaction et droits de garde acquittés par l'investisseur) facturés lors de l'émission, du rachat ou de l'échange des parts. Les indications reposent sur des chiffres libellés en CHF. Si cette devise diffère de celle du pays où réside l'investisseur, le rendement est susceptible d'augmenter ou de diminuer sous l'effet des fluctuations monétaires.

**Statistique**

Volatilité fonds/benchmark (%)	10.38 / 5.83 <sup>1</sup>	Tracking Error (%)	5.33 <sup>1</sup>
Information ratio/Sharpe ratio	-0.29 / 0.36 <sup>1</sup>	Corrélation	0.94 <sup>1</sup>
Jensen Alpha/Beta	-4.88 / 1.67 <sup>1</sup>		

<sup>1</sup> calculé sur 3 ans

**Indications légales importantes**

Sources: Bloomberg, Rimes, GAM. Veuillez s.v.p. prendre note des indications légales importantes à la fin de ce document. Avant toute adhésion, veuillez lire le prospectus et le KIID à votre disposition sur [www.funds.gam.com](http://www.funds.gam.com) et auprès des distributeurs.

Les instruments financiers mentionnés sont fournis à titre d'illustration uniquement et ne doivent être considérés comme une offre directe, une recommandation d'investissement ou des conseils en investissement. Les allocations et les participations sont sujettes à changement.

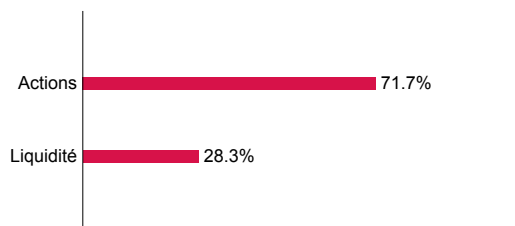
**Document marketing pour investisseurs professionnels**

**Données principales**

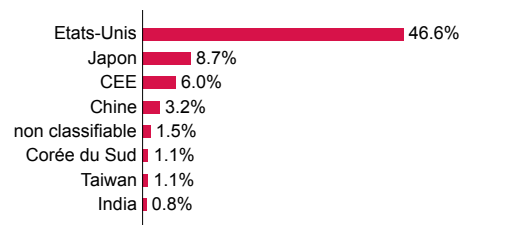
VNI	CHF 123.36
Actif net du fonds	CHF 50.26 Mio.
Devise de référence	CHF
Catégorie de parts	C (capitalisation)
Bloomberg Ticker	JBMADCC LX
Numéro de valeur ISIN	LU0348123224
Numéro de valeur CH	3811109
Société de Gestion	Trafina Privatbank AG
Direction du fonds	GAM (Luxembourg) S.A.
Banque dépositaire	State Street Bank Luxembourg S.C.A., Luxembourg
Structure juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Fonds actif depuis	30.06.2008
Domicile	Luxembourg
Benchmark	Cust. Benchmark
Total Expense Ratio	2.13% (31.12.2018)
Commission de gestion	1.50%
Commission	d'émission: max. 5.00% de rachat: max. 3.00% <sup>2</sup>
Enregistrés en	AT CH DE LU

<sup>2</sup> S'applique uniquement dans le cas où aucune comm. d'émission n'a été prélevée.

**Répartition par instruments d'investissement**



**Répartition par pays**



### Opportunités

Le fonds investit au sein d'un univers largement diversifié et s'attache à exploiter les opportunités de rendement là où elles se présentent.

Le fonds est géré de manière active par une équipe qualifiée, selon une approche fondamentale visant à identifier les placements que le gestionnaire financier considère comme étant les plus prometteurs et à offrir aux investisseurs des opportunités de gains intéressantes.

### Risques

Le fonds investit dans des actions et des obligations pouvant être soumises à des fluctuations de valeur importantes. Les obligations comportent des risques de signature, de crédit et de taux.

Le fonds peut investir dans des produits dérivés, lesquels sont soumis aux risques propres à leurs instruments ou marchés sous-jacents, ainsi qu'à des risques spécifiques aux émetteurs, et comportent souvent des risques plus importants que les investissements directs.

Le fonds peut investir dans des titres libellés dans différentes devises. Il en résulte des risques de change, qui peuvent être couverts. Si la monnaie dans laquelle est indiquée la performance passée n'est pas celle du pays de résidence d'un investisseur, la performance affichée peut, après conversion dans la monnaie locale de l'investisseur, être plus ou moins élevée en fonction des fluctuations des taux de change.

### Glossaire

**Alpha (Jensen):** L'alpha mesure la performance d'un placement (fonds) par rapport à son indice de référence (benchmark). Un alpha positif signifie que la valeur d'un fonds a généré un rendement supérieur à l'indice de référence.

**Beta:** Le facteur bêta décrit dans quelle mesure le cours d'une action reproduit l'évolution de valeur d'un indice, soit si l'action évolue mieux ou moins bien que le marché.

**Corrélation:** Mesure statistique établissant le rapport linéaire (ou degré de parallélisme) entre deux séries de chiffres, comme par exemple la performance de deux placements en actions.

**Duration:** Elle désigne la durée d'immobilisation du capital dans un placement monétaire, obligataire ou dans d'autres droits de créance et en définit la sensibilité du prix envers les modifications de taux. À la différence de la durée résiduelle, la duration tient compte des paiements d'intérêts et d'autres récupérations du capital investi.

**Duration modifiée:** Il s'agit d'un indicateur de risques qui mesure l'effet des fluctuations de cours sur un emprunt ou un portefeuille d'emprunts.

**Duration résiduelle:** Période restante avant la date d'échéance pour le remboursement d'une obligation.

**Fonds faitier:** Egalement nommé fonds de fonds. Il s'agit d'un fonds de placement qui investit sa fortune dans d'autres fonds cibles.

**High watermark:** Le principe du «high watermark» prévoit le plafonnement ou le relèvement éventuel de la commission de performance. Selon ce principe, le gestionnaire du fonds en investissements ne perçoit de rémunération correspondante que lorsque le fonds dépasse le niveau de rendement le plus haut jamais atteint depuis lors.

**Indice de référence:** l'indice de référence ou Benchmark (BM) sert de base de comparaison pour mesurer la performance réalisée par un fonds de placement.

**Information Ratio:** Pour l'Information Ratio, on établit le rapport entre le rendement supplémentaire obtenu et le risque supplémentaire encouru. La valeur obtenue peut être utilisée pour une évaluation de la gestion active.

**Ratio Sharpe:** Le ratio Sharpe (performance corrigée du risque) est obtenu en calculant la différence entre le rendement moyen annualisé et le rendement sans risque. Le résultat est divisé par l'écart-type annualisé des rendements. Plus la ratio Sharpe est élevée et meilleure est la performance du fonds par rapport au potentiel de risque de son portefeuille.

**Rendement à l'échéance:** Le rendement à l'échéance (« yield to maturity » en anglais) est le rendement moyen que génère un placement chaque année s'il est conservé jusqu'à l'échéance.

**Total Expense Ratio (TER):** Le Total Expense Ratio (TER) indique la totalité des frais encourus par le fonds sur un an et est exprimé en pourcentage. Le TER permet une comparaison précise des coûts des fonds de différentes sociétés.

**Tracking Error:** Le Tracking Error mesure l'écart de rendement d'un fonds par rapport à son benchmark.

**Volatilité:** Indicateur de risque concernant la bande de fluctuation d'une valeur (par exemple le cours ou le rendement d'un papier-valeur ou d'une part de fonds) durant une période déterminée; la volatilité est reproduite le plus souvent sous forme d'écart type. Plus la volatilité est importante et plus la bande de fluctuation sera élevée.

**Yield to worst :** taux de rendement le plus faible qu'un investissement dans une obligation remboursable est susceptible de générer, sous réserve de l'absence de défaillance de ladite obligation.

### Disclaimer

#### Informations juridiques importantes

Source : GAM, sauf mention contraire. (Le cas échéant et sauf mention contraire, la performance est indiquée nette de frais, sur la base des VNI). GAM n'a procédé à aucune vérification indépendante des informations en provenance d'autres sources et GAM ne formule aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude, leur véricité ou leur exhaustivité.

Le présent document est confidentiel et est exclusivement réservé aux personnes physiques ou morales dont la nationalité ou respectivement la résidence, le domicile ou le siège social relève d'un Etat ou d'un Pays dans lequel une telle distribution, publication, mise à disposition ou utilisation ne va pas à l'encontre de lois ou autres réglementations. Il ne peut être reproduit, copié ou transmis, en tout ou en partie, à une quelconque autre personne. **Il s'adresse aux intermédiaires/investisseurs sophistiqués, professionnels, éligibles, institutionnels et/ou qualifiés désignés par GAM qui disposent des connaissances et de la sophistication financière nécessaires pour comprendre et supporter les risques associés aux investissements décrits aux présentes.**

Ce document ne constitue en rien un conseil d'investissement, juridique, fiscal ou autre, ni une base suffisante sur laquelle fonder une décision d'investissement ou d'une autre nature. Il s'agit d'un document promotionnel.

Les opinions exprimées aux présentes sont celles du gérant au moment de la publication et peuvent évoluer. **Le cours des actions peut évoluer à la hausse comme à la baisse et dépendra des fluctuations des marchés financiers, sur lesquelles GAM n'a aucun contrôle. Par conséquent, il existe un risque que l'investisseur ne récupère pas le montant investi. La performance passée ne préjuge pas des résultats présents ou futurs et les références à des titres ne constituent pas des recommandations d'achat ou de vente de ces titres.**

Le présent document ne constitue pas une invitation à investir dans une stratégie ou un produit GAM. Toute décision d'investissement ne peut être prise qu'après avoir lu attentivement le prospectus en vigueur, le memorandum d'offre, le Document d'information clé pour l'investisseur (DIC1), les statuts ainsi que les derniers rapports annuel et semi-annuel (la « documentation légale ») et consulté un spécialiste financier et fiscal indépendant. La documentation légale peut être obtenue gratuitement sous format papier aux adresses indiquées ci-dessous.

Il est possible que certains compartiments ne soient pas enregistrés à la vente dans toutes les juridictions. Aucune activité de commercialisation active ne doit dès lors être mise en œuvre à leur égard. Les souscriptions seront uniquement acceptées, et les parts ou actions, émises, sur la base du prospectus du fonds en vigueur.

Les actions du fonds n'ont pas été enregistrées en vertu de la Loi américaine sur les valeurs mobilières (Securities Act) de 1933, telle que modifiée (la « Loi sur les valeurs mobilières ») et le fonds n'est pas enregistré en vertu de la Loi américaine sur les sociétés d'investissement (Company Act) de 1940, telle que modifiée (la « Loi sur les sociétés »). Par conséquent, ces actions ne peuvent être proposées, vendues ou distribuées aux Etats-Unis ou à des ressortissants américains, à moins qu'elles ne bénéficient d'une exemption d'enregistrement en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières et de la Loi sur les sociétés. Parmi les produits GAM, certains ne peuvent être souscrits par des investisseurs américains.

Ce document/Cette présentation mentionne un ou plusieurs compartiments de GAM Funds domiciliés au Luxembourg, chaque société une société d'investissement à capital variable à compartiments multiples appliquant le principe de la séparation des engagements entre compartiments, régie par le droit luxembourgeois et agréée par la CSSF en tant que Fonds OPCVM conformément à la Directive 2009/65/CE, et dont le siège social est sis 25, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg. La Société de gestion est GAM (Luxembourg) S.A., 25, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg.

BELGIQUE: Le mot « fonds » utilisé dans cette brochure doit être compris comme SICAV, compartiment de SICAV ou fonds commun de placement. Les investisseurs supportent les taxes de bourse et les commissions habituelles. Il est recommandé aux investisseurs de se renseigner auprès de conseillers professionnels quant aux conséquences sur leur situation fiscale individuelle attachées à leurs investissements dans le fonds. Les Tarifs effectivement prélevés doivent respecter à tout moment les dispositions du prospectus. Un impôt de 30% ("précompte mobilier", tel qu'il peut être modifié) est appliquée aux dividendes versés par GAM Multibond, GAM Multistock, GAM Multicash, Multicooperation SICAV, Multipartner SICAV, Multirange SICAV, Multilabel SICAV ou Multiflex SICAV. La version en anglais ou en français du prospectus, la dernière version des rapports annuels et semi-annuels, de même que la

Catégorie de parts C / Monnaie CHF

31.08.2019

**Document marketing pour investisseurs professionnels**

version en français du Document d'information clé pour l'investisseur sont mises gratuitement à la disposition du public auprès du siège social de la Société en Irlande, ainsi qu'auprès de ABN AMRO Private Banking Belgium S.A./N.N (prestataire de services financiers en Belgique), situé Kortrijksesteenweg 302, 9000 Gent. La valeur nette d'inventaire est publiée sur le site internet [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com). Pour introduire une plainte, veuillez consulter [www.funds.gam.com](http://www.funds.gam.com)

FRANCE: Des exemplaires du prospectus de vente, du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) ainsi que les rapports annuels et semi-annuels sont mis gratuitement à disposition du public, en anglais, respectivement pour les DICI en français, au siège central de l'agent centralisateur en France: CACEIS Bank, entité domiciliée au 1-3, place Valhubert -75013 Paris ou sur le site internet [www.funds.gam.com](http://www.funds.gam.com).

LUXEMBOURG: Les documents juridiques en anglais peuvent être obtenus gratuitement auprès de GAM (Luxembourg) SA ou sur Internet à l'adresse [www.funds.gam.com](http://www.funds.gam.com).

SUISSE: Les documents légaux sont disponibles gratuitement en allemand, à disposition du public auprès du représentant en Suisse: GAM Investment Management (Switzerland) Ltd., Hardstrasse 201, Postfach, CH-8037 Zurich ou sur le site internet [www.funds.gam.com](http://www.funds.gam.com). L'Agent de paiement en Suisse est la banque State Street Bank International GmbH, Munich, Zurich Branch, Beethovenstrasse 19, Postfach, 8027 Zurich.

Au Royaume-Uni, le présent document a été émis et approuvé par GAM London Ltd, 8 Finsbury Circus, Londres EC2M 7GB, une société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority.